

L'ANNÉE 2020 EN ACTIONS

RAPPORT D'ACTIVITÉ



2020



« 2020 : la santé et l'environnement au-devant de la scène »



Madame, Monsieur,

En 2020, la pandémie de Covid-19 nous a brutalement rappelé la fragilité de notre système économique mondialisé, tributaire de l'exploitation, de la transformation et du commerce de ressources aux quatre coins du globe. Plus encore, la crise sanitaire a mis en évidence le lien entre santé humaine et santé des écosystèmes : plus nous détruisons les milieux naturels, et plus nous nous exposons à des risques de transmission de maladies de la nature à l'Homme.

De même, la concentration de la population en milieu urbain, souvent pollué, contribue à une dégradation de la santé physique et mentale de nos concitoyens, d'autant plus durant les épisodes de confinement ou de canicule que nous avons enduré. Il nous faut donc accélérer dès aujourd'hui la transition vers un monde plus sobre, plus juste et plus durable, pour le bien-être des générations actuelles et futures. Concrètement, il s'agit de développer et déployer des alternatives à nos méthodes actuelles dans tous les domaines : manger autrement, se déplacer autrement, bâtir autrement, produire et consommer autrement.

Dans ce contexte, les atouts de notre Parc naturel régional sont d'autant plus clairs : nous avons un territoire riche de patrimoines naturels et culturels, au climat encore doux et à l'économie diversifiée. Nous sommes déjà, et allons devenir davantage encore, une région attractive à l'échelle de la France, voire même de l'Europe dans un avenir proche. Il nous faut donc œuvrer à la préservation de notre cadre de vie pour les habitants actuels et futurs du territoire.

Depuis 30 ans maintenant, le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin travaille dans ce sens en menant ses missions de sensibilisation du public, d'expérimentations de dispositifs innovants, de soutien au tourisme durable et bien sûr de protection des espaces naturels et leur biodiversité singulière. En 2020, le recrutement d'une nouvelle directrice et de plusieurs chargés de mission a redynamisé l'action de la structure, qui cherche à renforcer sa collaboration avec les élus du territoire et impliquer davantage ses habitants. Les élections municipales ont renouvelé une grande partie des membres du Comité Syndical, qui bénéficie désormais d'un lien privilégié avec l'équipe du Parc par voix d'un nouveau poste dédié à la gouvernance. Malgré les ralentissements inhérents à la situation sanitaire, de nombreuses actions ont pu être réalisées dans les espaces naturels, dans le cadre du développement des filières de construction en terre et de production de bois-énergie, ou encore de valorisation des itinéraires de randonnée et de sensibilisation des publics touristiques et scolaires. La révision de Charte a également débuté en 2020 et est l'occasion de faire à la fois un grand travail de rétrospective sur les 15 années passées, tout autant que de prospective vers les 15 années à venir, qui sera riche d'évolutions, de défis et d'actions nouvelles pour le Parc et ses partenaires.

Si 2019 a été une année charnière dans la prise de conscience des enjeux climatiques et environnementaux, 2020 a non seulement confirmé ces préoccupations mais révélé au grand jour les faiblesses de nos sociétés « modernes », colosses aux pieds d'argile dont nous constituons parmi d'autres les forces vives. La décennie qui s'ouvre doit être placée sous le signe du pragmatisme et du dynamisme dans notre action, afin de développer les capacités d'adaptation nécessaires pour garantir les meilleures conditions de vie du plus grand nombre.

Jean MORIN,
Président du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin



Le marais blanc

Biodiversité	p. 2-5
Eaux et zones humides	p. 6-8
Développement local	p. 9-10
Sensibilisation	p. 11-13
Paysages et urbanisme	p. 14-15
Tourisme	p. 16-17
Transition énergétique et écologique	p. 18-19
Communication	p. 20-21
Observatoire	p. 22
Charte	p. 22
Administration	p. 23-24



BIODIVERSITÉ

PRÉSERVER ET DONNER À VOIR LES ESPACES NATURELS

CHIFFRES CLÉS

3 documents d'objectifs, 37 700 ha en documents d'objectifs.

Surface en espaces naturels gérés directement par le Parc : **1000 ha**

Surface en contrat MAEC **10 500 ha** soit **44 %** de la SAU possible

14 mares restaurées en 2020 (102 depuis 2014)

40 000 visiteurs à la Réserve Naturelle Nationale du Domaine de Beauguillot

237 778 saisies dans la Base de données SERENA

GÉRER L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DES PONTS D'OUE

Le site des marais des Ponts d'Ouve, attenant à la Maison du Parc, figure parmi les espaces naturels sensibles (E.N.S) de la Manche. L'E.N.S. est un élément indissociable de la Maison du Parc constituant la vitrine du territoire vis à vis du public, des acteurs et des partenaires. L'ensemble donne à lire et comprendre le marais.

Des adaptations à la COVID ont été réalisées pour permettre début juin un accès du public au site sans passer par la maison d'accueil (chicane d'entrée, signalétique d'information, sens de circulation avec deux boucles de randonnées).

Une exposition « La Manche grandeur Nature » a été mise en place en plein cœur du marais, sur la grande boucle de randonnée de 5 km.

En 2020, 12 884 personnes ont été accueillies à la Maison du Parc, avec 9757 visiteurs de l'E.N.S, dont 1597 personnes accompagnées en visite, malgré 2 périodes de confinement...

Des efforts ont été portés sur le maintien des bonnes conditions d'accès aux visiteurs (entretien des chemins, amélioration d'écran visuel, pose de bancs).

L'entretien courant du site s'est traduit par le maintien de la fonctionnalité hydraulique des différentes parties du site (restauration de berge, entretien des ouvrages, des échelles d'eau) et la gestion des différents habitats humides (rajeunissement de 1 ha roselière, entretien de bords de rivières contrôle des boisements de saules, entretien des clôtures agricoles).

De nombreux suivis naturalistes ont été réalisés pour poursuivre la connaissance du site (oiseaux nicheurs, oiseaux hivernants, dortoirs d'ardéidés, amphibiens, flores, poissons, mammifères...).

GÉRER LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE LA SANGSURIÈRE ET ADRIENNERIE

Le Parc assure la gestion de la Réserve Naturelle Nationale de la Sangsurière depuis 1991 et met en œuvre le plan de gestion (2018-2027) pour le compte de l'État. La gestion s'effectue en partenariat avec la Commission Syndicale de la Sangsurière et la commune de Derville, propriétaires des terrains.

L'année 2020 a été marquée par la finalisation d'un grand nombre de travaux de gestion écologique engagés depuis 2016 dans le cadre d'un contrat Natura 2000. Le curage de la mare de Gabion et d'une partie du Fossé central de la Réserve ont été effectués. La fauche en bandes triennales et quinquennales sur une surface de 14 ha a été réalisée afin de maintenir des paysages ouverts favorables aux espèces emblématiques des tourbières. Enfin la cladiaie dense a été ré-ouverte grâce à l'élimination des rejets de saules selon des nouvelles modalités d'intervention de type mécanique. L'année 2020 a été marquée par l'annulation d'un très grand nombre d'animations en raison du contexte sanitaire et les réunions d'échanges avec les partenaires (syndicats d'alimentation en eau potable notamment) n'ont pas pu se tenir.

Une stagiaire a été accueillie durant 6 mois pour travailler sur les archives du syndicat de la Sangsurière. Elle a retracé l'historique des pratiques de gestion agricole, l'évolution des différents usages du marais depuis la deuxième moitié du 19ème siècle. Cette approche met en lumière la fonction d'ethno-système des marais de la Sangsurière jusqu'à la seconde guerre mondiale.

Un temps de réflexion a été consacré à l'élaboration du dossier d'AMI porté par Réserves naturelles de France sur le rôle des Réserves vis-à-vis du changement climatique (LIFE Natur'adapt).

GÉRER LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE BEAUGUILLOT

Le Parc gère la Réserve Naturelle Nationale de Beauguillot depuis juillet 2014. Il assure la mise en œuvre du plan de gestion 2012-2021 pour le compte de l'État.

Une partie importante de l'activité repose sur des suivis. Ainsi, la population de phoques fait l'objet d'un recensement en ULM (11 vols) qui a permis de dénombrer un effectif maximum de 204 phoques veaux-marins et 12 phoques gris. Ce sont 63 jeunes qui sont nés dans la colonie. D'autre part, une étude du régime alimentaire de cette espèce, conduite en régie sous la tutelle scientifique de l'université de La Rochelle, a révélé que le veau-marin consommait essentiellement des mulets et des orphies. Le suivi des oiseaux en hivernage a permis de recenser près de 24 000 oiseaux d'eau en janvier 2020. En dépit du confinement, ce sont près de **40 000 visiteurs** qui ont été dénombrés en 2020 sur la Réserve naturelle.

Le suivi des habitats de l'estran (sédiment, espèces et habitats) révèle une certaine stabilité qui assure une ressource trophique pour les oiseaux.

L'étude sur l'identification spatiale des zones d'alimentation des limicoles côtiers sur l'estran s'est achevée au début de l'année 2020. Le rapport final devrait être rendu par Réserves Naturelles de France au cours de l'année 2021.

Parmi les opérations de gestion, il convient de noter l'entretien de deux mares prairiales, l'abattage d'arbres dangereux, l'élagage en bordure de la RD329 et la réfection du parc de contention et de clôtures en collaboration avec un agriculteur conventionné sur le site. Une attention particulière est portée au suivi des effectifs de sangliers, en collaboration avec le lieutenant de l'ovèterie du secteur.

Enfin, le dossier d'extension de la Réserve naturelle a reçu un avis favorable sur l'ensemble des consultations (CCBDC, CDESI, CSRPN, Commune de Sainte-Marie-du-Mont ...). Les démarches se poursuivent en vue d'un avis favorable du CNPN avant soumission au Conseil des Ministres.

En parallèle l'étude de faisabilité du projet d'aménagement du site pour l'accueil du public réalisée par CERE-SA a été remise en septembre 2020 et plusieurs échanges entre les partenaires ont affiné le projet qui, finalement, a reçu un avis favorable du CSRPN, de la CDNPS. L'avis de la commune a été sollicité pour début 2021.

METTRE EN ŒUVRE LES DOCUMENTS D'OBJECTIFS (DOCOB) NATURA



Au titre des Directives « Habitats » et « Oiseaux », le Parc assure l'animation et la mise en œuvre des documents d'objectifs (Docob) :

• des Marais du Cotentin et du Bessin - Baie des Veys

La pandémie COVID-19 a perturbé l'animation de la mise en œuvre du document d'objectifs et encore plus fortement la révision de celui-ci qui était prévue cette année.

Aucune réunion n'a pu être organisée. L'actualisation du diagnostic a cependant pu être réalisée. Des pages dédiées à la révision ont été créées sur le site internet du Parc.

Il a été proposé aux exploitants agricoles de prolonger d'un an les contrats MAEC déposés en 2015 et donc arrivés à échéance.

Deux nouveaux contrats Natura 2000 ont été déposés cette année pour l'abattage des peupliers de la RCFS des Bohons d'une part et pour la restauration d'un bâtiment abritant une colonie de Petits Rhinolophes d'autre part.

L'ASA de la Douve porte la maîtrise d'ouvrage d'une étude permettant de dimensionner des solutions techniques d'aménagements et d'organiser la concertation avec les usagers. Une consultation en vue de recruter un bureau d'études a été organisée. Une réunion de lancement s'est tenue le 11 décembre. Suite aux échanges menés en 2016, RTE a initié une étude mécanique en vue du balisage de la ligne 90kV Alerie-Huberville pour les 3 tronçons identifiés. Les travaux devaient débuter en 2020, mais ils ont du être reportés du fait de la pandémie de Covid-19. Malheureusement, le plan de charge ne permet pas de les envisager en 2021. Ils ont donc été programmés pour 2022.

• des Landes de Lessay – Havre de St-Germain sur Ay

Comme pour les marais, les contrats MAEC signés en 2015 pouvaient être prorogés en 2020. Près de **57 %** de la SAU du site est concernée par un contrat MAEC (23,5 % si on exclut le DPM).

Deux nouveaux contrats Natura 2000 ont été engagés cette année : (Réserve Biologique Domaniale de Vesly et un porteur privé).

Dans le prolongement de 2019, En 2020, quatre points d'écoute des chauves-souris ont été suivis avec une nuit complète d'enregistrement.

• des fours à chaux de La Meauffe, Cavigny et Airel

Le Conseil départemental de la Manche a missionné une architecte pour concevoir une nouvelle tranche de travaux de restauration et de préservation des fours de Cavigny. Ce travail porte principalement sur l'aménagement des fours du Hamel Bazire. Divers travaux d'entretien ont été menés par le CD 50 ainsi que la restauration d'une portion de fossé.

Les effectifs totaux de chauves-souris hivernantes sont à la hausse en lien avec la hausse du Grand Rhinolophe. En effet, après deux années de baisse des effectifs de Grand Rhinolophe (suspicion de dérangement par des travaux de bûcheronnage), ceux-ci repartent à la hausse. Hors cette dernière espèce, on est dans la fourchette haute des effectifs malgré les températures clémentes.

AMÉLIORER NOTRE CONNAISSANCE SUR LA BIODIVERSITÉ



Groupe de limicoles

Le Parc poursuit la surveillance écologique des zones humides avec son outil de suivi des oiseaux nicheurs : deux espèces de passereaux en régression voient à nouveau leur indice d'abondance baisser (Alouette des champs, Pipit farlouse). La tendance sur le long terme de la Bergeronnette flavéole est considérée stable tandis que Phragmite des joncs, Tarier des prés et Bruant des roseaux poursuivent leur progression, malgré un indice en repli cette année.

L'effectif nicheur du Busard des roseaux est équivalent à l'an passé mais le succès reproducteur est meilleur. A contrario, le succès des nichées de Busard cendré a été faible (effectif stable de 4 couples). Aucun chanteur de Butor étoilé n'a pu être détecté cette année.

La population de Courlis cendré confirme sa colonisation de la vallée de l'Aure (2 couples). 71 à 85 couples nicheurs de Gravelot à collier interrompu ont été dénombrés sur la côte Est. La population du secteur d'étude est donc en déclin mais semble se stabiliser à son seuil de référence bas depuis deux ans

La cartographie des habitats naturels végétalisés du site Natura 2000 des Marais du Cotentin et du Bessin a fait l'objet d'un stage de fin d'études. Les différentes sources ont été assemblées afin de former un jeu de données homogènes. 23 observateurs ont prospecté 27 000 ha pour dessiner 26191 polygones. 2500 ha sont encore à cartographier (prairies fauchées ou pâturées avant le passage des opérateurs et lieux inaccessibles).

Les prairies hygrophiles représentent 67 % des végétations caractérisées ; les prairies paratourbeuses à tourbeuses avec 11,6 % et les prairies mésophiles avec 9,9 % sont les deux autres groupes majoritaires. 28 autres classes de végétation (prés salés, dunes, végétations aquatiques ...) se répartissent le restant de la surface.



Fauche pare-feu - La Feuillie (50)

Les habitats d'intérêt européen sont globalement en bon état de conservation ; cependant les données anciennes laissent penser à une diminution des végétations les plus tourbeuses, proches d'un milieu fonctionnel, par une succession de minéralisation de la tourbe et d'eutrophisation.

VALORISER LES CONNAISSANCES SUR LA BIODIVERSITÉ ET LE PATRIMOINE

Une chargée d'études a été recrutée pour poursuivre le travail de saisie des données naturalistes dans SERENA et préparer l'outil GeoNature permettant leur accessibilité à tous.

237 778 données naturalistes sont maintenant saisies dans SERENA ; elles concernent **3757 espèces**.

Afin d'alimenter l'atlas en ligne GeoNature des fiches descriptives des espèces mises en avant ont été rédigées.

Par ailleurs, les premiers tests d'import vers la plate-forme régionale ODIN ont été réalisés.

RESTAURATION DES MARES BOCAGÈRES

La mise en œuvre du programme se traduit par : des visites de terrain et la rédaction des fiches de caractérisation PRAM, la rédaction du dossier de consultation et l'accompagnement des entreprises sur le terrain, le suivi et la réception des travaux, l'encadrement d'un volontaire pour le suivi post travaux d'un réseau de mares témoin (suivis naturaliste et photographique)



Mare avant travaux - Marchésieux (50)

Après avoir visité plus d'une vingtaine de mares, ce sont finalement **14 mares** (soit 102 depuis 2014) qui ont fait l'objet de travaux en 2020 : débroussaillage, bûcheronnage, curage et mise en place de clôtures selon les sites. La dynamique s'est poursuivie sur le territoire de collectivités déjà visitées comme sur Neuilly-la-Fo-rêt (6), Colombières (1), Rémilly-sur-Lozon (4) et Marchésieux (2).

LUTTER CONTRES LES ESPÈCES INVASIVES

Quatre pompes ont également été installées pour l'abreuvement des animaux. Les mares équipées retrouvent ainsi une fonction utilitaire dans le système agricole, ce qui constitue la meilleure garantie de leur maintien dans le temps.

Suite à la découverte de plusieurs foyers de Crassule de Helms (de faible ampleur) dans les marais de Saint-Fromond, l'ASA (avec l'appui du Syndicat de la Vire) a déposé une demande d'aide pour assurer les travaux de lutte. Début 2020, une visite préalable au démarrage du chantier a malheureusement révélé une progression très forte de la colonisation. D'autres sites sont en effet colonisés et la taille des stations a également augmenté. Malgré l'ampleur des travaux, les partenaires réunis début juillet sur place proposent de tenter de poursuivre la lutte. Malheureusement quelques jours plus tard, les propriétaires concernés ont refusé que de tels travaux aient lieu sur leur mare.



Mare après travaux - Marchésieux (50)

En 2020, le Syndicat de la Vire a assuré la maîtrise d'ouvrage des travaux d'arrachage manuel de Crassule et de Jussie sur le Domaine Public Fluvial et dans un secteur en amont des marais.

L'ASA de la Douve a validé le portage d'un chantier pluriannuel de gestion de la Myriophille du Brésil dans les marais de la Sèves (Région/FEADER). Le chantier prévu cette année a du être reporté car l'exploitant qui devait accueillir sur une parcelle de culture les produits de l'arrachage s'est finalement désisté. L'arrivée rapide de conditions météorologiques défavorables n'a pas permis de ré-organiser les travaux.

EAUX ET ZONES HUMIDES

ACCOMPAGNER, SOUTENIR, INFORMER ET RESTAURER

CHIFFRES CLÉS

- 1 profil de vulnérabilité mis à jour
- 8 stations de mesures rinnovées pour
- 10 stations fonctionnelles
- 4 syndicats de marais accompagnés dans leur programme d'entretien de fossés et cours d'eau

METTRE EN ŒUVRE LE SAGE DOUVE ET TAUTE

Le SAGE Douve Taute est approuvé depuis 2016, le Parc en assure l'animation depuis son lancement en 2005. Le travail d'animation consiste à faire émerger des actions favorables à la ressource en eau et aux milieux aquatiques.

L'actualisation de l'état des lieux des profils de vulnérabilité des zones de production de coquillages de la Baie des Veys et l'élaboration d'un plan d'actions

Le Parc a porté et coordonné, à la demande de l'Etat, l'établissement des profils de vulnérabilité des zones de production de coquillages bivalves de la Baie des Veys, entre 2011 et 2014.

Six ans après des problèmes de contaminations bactériologiques persistent sur les zones de production de coquillages de la Baie des

Veys. Ils s'illustrent par des alertes sanitaires liées à la consommation d'huîtres, des fermetures temporaires, voire des déclassements de zones conchylicoles. Face à ce constat l'État avec le Parc a effectué la mise à jour des profils en 2019 et 2020. Un stagiaire a été accueilli pour appuyer le chargé de mission sur ce dossier.

Les principaux enjeux des profils ont été présentés lors du comité interdépartemental de la Baie des Veys, sous la présidence de la sous-préfète de Bayeux, en janvier 2021.

AMÉLIORER ET VALORISER NOTRE CONNAISSANCE SUR L'EAU



Le Pont de la Barquette à Carentan-les-Marais (Saint-Côme-du-Mont, 50)

L'arrêt programmé dans le courant de l'année 2021 des lignes analogiques par Orange à l'échelle nationale a nécessité de renouveler toutes les stations de mesures hydrométriques du Parc pour qu'elles puissent continuer de communiquer via des lignes numériques avec un serveur à distance. En collaboration avec les syndicats de marais, le Parc a choisi de se recentrer sur **10 stations prioritaires**, tout en déplaçant une station sur l'Aure sur un site plus fonctionnel.

Le marché lancé au printemps 2020 a permis de rééquiper **8 stations hydrométriques** du Parc en octobre. Depuis cette date, l'entretien des stations est assuré par l'entreprise O2TM dans le cadre de la garantie travaux, bien que le Parc maintienne une veille concernant la collecte des données sur son applicatif SIGMA.

Dans le cadre du partenariat avec le service hydrologie et hydrométrie de la DREAL, la transmission des données issues des stations DREAL a pu être reconfigurée sur l'applicatif SIGMA du Parc selon le nouveau protocole de communication entre serveurs. Dans le même temps, de nouvelles stations DREAL présentes sur le territoire du Parc ont pu être ajoutées, notamment sur l'Ay et la Scye. Elles devraient être disponibles à la consultation en 2021 avec la mise à jour du site internet dédié au réseau de mesure.

ACCOMPAGNER LES GESTIONNAIRES DES ZONES HUMIDES

Le Parc poursuit sa mission d'accompagnement des Associations Syndicales Autorisées (ASA) et des collectivités : élaboration des programmes d'entretien de fossés et/ou cours d'eau (cartographie), déclaration loi sur l'eau et formulaire d'incidence Natura 2000.

La cartographie des cours d'eaux initiée en 2016 par la DDTM 50 a conduit à l'émergence de demandes préalables d'autorisation avant l'engagement de travaux hydrauliques en marais sur des linéaires identifiés comme « cours d'eau ».

Le Parc est donc amené à accompagner les ASA dépourvues d'équipe technique dans l'élaboration des dossiers « Loi sur l'Eau » (régime de la déclaration exclusivement), en concertation avec le service instructeur (Police des Eaux) de la DDTM 50.

ETUDE DE VÉRIFICATION DE LA FRANCHISSABILITÉ DES PORTES À FLOTS PAR LES CIVELLES

Le Parc a poursuivi son travail d'accompagnement du groupement de commande pour le suivi de cette étude triennale menée depuis 2019 par le bureau d'étude Fish Pass.

Les campagnes de pêche se sont poursuivies comme prévu en janvier 2020, sur 3 nuits simultanément sur les ouvrages de la Douve, la Taute (vannes comprises) et la Vire, mais ont dû s'arrêter au mois de mars avec la crise sanitaire liée au Covid-19. Les résultats issus de ce suivi ont donc fait l'objet d'une analyse succincte par rapport à l'an passé. Une réflexion a donc été menée avec l'OFB pour adapter le protocole en 2021 et compléter les pêches non réalisées en 2020 (6 pêches supplémentaires sur chaque ouvrage à programmer en 2021).



Suivi des civelles - Portes à flot de la Douve

RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE (RCE) SUR LES OUVRAGES STRUCTURANTS DU MARAIS



Ouvrage de la Clergerie sur la Taute

La Taute

En 2020, la mission du bureau d'étude a été relancée pour élaborer les rapports d'avant projet (AVP) des deux scénarii validés par les ASA pour chaque ouvrage.

L'ASA de la Taute supérieure a décidé d'équiper le moulin du Mesnil d'une double passe à poissons en rive gauche, bien que des questions foncières et de financement demeurent.

En ce qui concerne l'ouvrage de la Clergerie une réunion, en juin 2020 avec l'ensemble des partenaires, a permis de relever sur site la hauteur de chute à maintenir au droit de l'ouvrage pour satisfaire les usages agricoles et l'alimentation de l'ENS d'Auxais. À partir de ces éléments, le projet RCE s'est orienté vers la création

de 4 radiers alternant avec des fosses de repos pour rattraper un dénivelé de 47 cm. Des relevés topographiques complémentaires ont donc été réalisés en décembre 2020 sur le linéaire de la Taute.

L'Aure

Fin 2019, les passes à anguilles ont été réalisées sur les vannages de Monfréville et Colombières. Elles ont fait l'objet d'une visite de contrôle dans le cadre de la garantie de parfait achèvement en présence de l'OFB le 16/10/2020.

De son côté, la FDP14 a réalisé en 2020 l'étude géotechnique pour la réalisation d'une rivière de contournement au droit du vannage de Pont de l'Acre. Toutefois, les travaux d'aménagement chiffrés à 200 000€ posent des questions de financement pour l'ASA.

Suite à la pose des vannes dans les portes-à-flot de l'Aure en 2015, la Coopérative d'Isigny a constaté une augmentation du taux de salinité dans les puits de captage situés à proximité du cours d'eau. Face à ce constat, le Parc a participé en 2020 à des échanges avec l'ASA, les services de l'État et la Coopérative d'Isigny afin d'organiser une fermeture expérimentale des vannes hors période de migration des civelles.

Dans le cadre du rétablissement de la continuité écologique sur les ouvrages de la vallée d'Aure Inférieure, l'ASA s'est engagée à initier une démarche de progrès pour la gestion des niveaux d'eau intégrant tous les enjeux. En 2020, le Parc a soumis à la discussion un calendrier de gestion des niveaux d'eau coté sur la vallée de l'Aure et s'est attaché à organiser la concertation auprès de tous les usagers du marais au côté des services de l'État. Présidée par la sous-préfète, une réunion rassemblant les communes concernées, les représentants des chasseurs et des pêcheurs (Fédération nationale et associations locales) et les conchyliculteurs a été à plusieurs reprises programmée en 2020, puis reportée vu les conditions sanitaires. Elle a eu lieu en janvier 2021.

Les services de l'État sont également dans l'attente des résultats de l'expérimentation de la fermeture estivale des vannes en 2021 pour rédiger le nouvel arrêté préfectoral encadrant la gestion des ouvrages hydrauliques sur la vallée de l'Aure inférieure.



Face à la vulnérabilité de la Côte Est, la Parc a accompagné depuis début 2017 la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin et la Communauté d'Agglomération Le Cotentin, dans la mise en œuvre du projet «Notre Littoral... Demain? Côte Est Cotentin».

Avec l'appui d'ARTELIA et IDEA Recherches cette démarche innovante a associé lors d'ateliers de concertation les acteurs de la frange littorale (élus, habitants, usagers du littoral...) entre 2017 et 2020. Elle a permis d'élaborer une stratégie concertée de gestion durable de la côte Est du Cotentin dans la perspective du changement climatique et de la hausse du niveau marin.

Le séminaire de restitution du projet aux élus de l'Est Cotentin s'est tenu le 10 janvier 2020.

Compte tenu du contexte sanitaire 2020, des élections municipales et du départ du chargé de mission référent en septembre 2020 la suite du projet a été mise en attente. L'arrivée d'une nouvelle chargée de mission en avril 2021 permet la reprise des échanges avec les partenaires pour la mise en œuvre des suites de la démarche.



Atelier de concertation
pour «Notre Littoral Demain ? »

DÉVELOPPEMENT LOCAL

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DES PRODUCTIONS LOCALES ET ENCOURAGER L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

CHIFFRES CLÉS

- **1 programme Bère et Mougi**, Lauréat d'un appel à projets circuits courts et produits locaux de la Région
- **1 guide hachette** publié sur les producteurs et les restaurateurs dans les Parcs Naturels Régionaux
- **25065€** investis pour **12 opérations** Terre aidées par le Parc
- **27 sites** ont été visités pour des conseils et des diagnostics par le Parc
- **1 hangar de stockage** construit au Bas-Quesnay pour les matériaux

SOUTENIR LES INITIATIVES LOCALES ET PROMOUVOIR LES PRODUITS LOCAUX

Le Parc et la Communauté des Communes Côte Ouest Centre Manche sont lauréats de l'appel à projet de la Région sur le développement et la promotion des produits locaux en circuits courts. **Le programme s'intitule « Bère et Mougi » et comporte trois actions.**

Il s'agit de développer la diffusion des produits locaux dans les points de vente des centre-bourgs, faire connaître les producteurs auprès d'un large public et promouvoir les produits locaux par la création de menus. Le groupe de travail s'est réuni à deux reprises pour préparer les enquêtes à mener auprès des producteurs et des commerçants. Les premiers entretiens se sont déroulés en fin d'année 2020. La consultation pour le recrutement du chef cuisinier est également lancée pour engager le travail de création des six menus en 2021.

La Communauté de Commune Baie en Cotentin et la commune de Trévières ont associé le Parc à leurs réflexions relatives à l'élaboration de leurs Plan Alimentation Territorial.

Le chargé de mission « économie de proximité », recruté en septembre 2019, a quitté son poste en juillet 2020. Le poste n'a pas été pourvu.



Le guide hachette, réalisé en partenariat avec le Fédération des Parcs naturels régionaux de France et consacré aux chefs cuisiniers et aux produits locaux, **est paru à l'automne 2020**. Le Parc en assure la promotion et la vente à la boutique de la Maison du Parc.

LES FILIÈRES D'ÉCO-MATÉRIAUX

LEVIER D'AVENIR POUR RÉHABILITER ET CONSTRUIRE UN HABITAT LOCAL

Concernant la filière terre, le Parc a continué son soutien technique auprès d'Enerterre pour la mise en place de la production de matériau terre préparé. La construction d'un hangar pour le stockage des matériaux a subi des retards dans l'obtention du permis de construire induisant des retards dans la réalisation des travaux de construction prévue tout début 2021.

FONDS DE SAUVEGARDE TERRE ET CHAUME

Le fonds de sauvegarde terre et chaume, politique de soutien financier à la rénovation du patrimoine emblématique du Parc et mise en place dès sa création, a été mobilisé en 2020 à hauteur de **25 065 € sur 12 opérations aidées**. Deux de ces dossiers concernaient l'aide particulière allouée à la rénovation intérieure. La crise sanitaire a certainement ralenti les habitants dans leurs intentions quant à la réalisation de travaux. Les visites de conseil et de diagnostic préalables à l'obtention d'une aide ont également été menées cette année **sur 27 sites**.



Rénovation à Saint-Aubin-du-Perron

EXPÉRIMENTER LA CONSTRUCTION DE MURS ISOLANTS - PROGRAMME INTERREG COBBAUGE

La première phase du projet Européen CobBauge s'est achevée en 2018. La seconde phase a commencée en 2019 et se poursuivre jusqu'en 2023.

La crise sanitaire a provoqué un retard dans le redémarrage de la construction du prototype en raison des difficultés d'approvisionnement des matériaux nécessaires. Seules 4 levées ont pu être réalisées sur les 6 nécessaires à l'achèvement des élévations. Les décalages occasionnés dans les agendas des entreprises n'ont pas permis de faire les levées au-delà du mois d'Août, reportant l'achèvement du prototype à l'été 2021.

Le doctorant de l'ENSAN a pu néanmoins travailler sur le suivi du chantier permettant de faire ressortir les premières données de temps de réalisation de coûts du procédé. Ce résultats ont contribué à définir une enveloppe financière pour le lancement d'un appel à projet pour la construction de deux bâtiments pilotes. Deux projets au stade d'esquisse ont été présentés en fin d'année 2020 et sont actuellement en phase d'étude pour une réalisation en 2022.

Le partenariat informel noué avec le Lycée Laplace, associant des classes de bac Pro maçonnerie et de Bac Technologique, a débuté avec la réalisation de 3 blocs préfabriqués censés être appareillés pour suivre leur séchage. Ce travail pédagogique n'a pu être mené à bien avec le confinement, mais une session d'assemblage a été réalisée en septembre 2020 pour clôturer l'exercice et permettre d'étudier la manœuvrabilité des blocs.



Construction d'un bâtiment expérimental à la ferme du Bas Quesney - Saint-André-de-Bohon (50)

SENSIBILISATION

DONNER À APPRENDRE, FAIRE PARTICIPER, MOBILISER

CHIFFRES CLÉS

- 82 animations
- 1337 participants
- 12 partenaires locaux
- 3 temps-forts
- 638 jeunes ont bénéficié des classes-Parc avec les associations d'EDD partenaires
- 2522 jeunes ont participé à des visites guidées et ateliers animés par l'équipe pédagogique Parc soit 3160 au total
- 78 animations auprès des jeunes ont été organisées par la Maison du Parc
- 9 stagiaires ont suivi la formation « spécialisation en éco-construction » organisée par le GRETA avec l'appui du Parc
- 3 animations à Caen, l'Isle d'Abeau (Isère) et en Irlande (visio cette année) pour faire rayonner les techniques de rénovation en terre

LES « RENDEZ-VOUS DU PARC »

En 2020, le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin a proposé **82 animations** dont la majorité s'est déroulée à la Maison du Parc. Sur l'ensemble du territoire du Pnr, **14 animations ont été programmées**.

Ces animation ont rassemblés **1337 personnes**.

Les visites guidées de l'Espace Naturel Sensible des Marais des Ponts d'Ouve, accessible par la Maison du Parc, rythment le programme avec une animation proposée chaque semaine, deux chaque semaine pendant des petites vacances scolaires et jusqu'à quatre par semaine en juillet et août.

Des visites thématiques s'inscrivent dans de nombreuses opérations qu'elles soient départementales, régionales, nationales ou européennes (ex. Les Rendez-vous aux jardins, La Nuit des Musées, Les Journées Européennes du Patrimoine, La Journée mondiale des Zones Humides...).

3 temps-forts ont pu être maintenus en 2020 malgré le contexte sanitaire : Le **Ciné-Parc « Grand public »** en début d'année, le **Casse-croûte aux lampions** en août et l'**Apéro des marais** en septembre. L'ensemble de ces animations a touché **617 personnes**.

À l'échelle du territoire du Parc, de nombreuses animations sont proposées en partenariat avec différentes associations ou structures départementales ou régionales. Ce réseau de partenaires regroupent un ensemble d'acteurs variés comme les salles de cinémas, le réseau Génériques, le Trident, le Centre chorégraphique national ou l'École d'architecture de Rouen mais aussi des associations comme les Gens bons à la tête de l'art ou encore des prestataires touristiques (offices de tourisme, attelages, musées...) sur des thématiques variées. Ces partenariats permettent de proposer un programme diversifié qu'il s'agisse de sorties nature (phoques, oiseaux, orchidées), de sorties autour de la découverte du patrimoine architectural ou paysager de communes du Parc, de randonnées, de projections en salles de cinémas ou de sorties sur le thème du développement durable.

En 2020, 758 personnes ont participé à ces propositions de découvertes.



L'Apéro des marais à la Maison du Parc Carentan-les-Marais (Saint-Côme-du-Mont, 50)

ÉDUIQUER / AGIR AUPRÈS DES JEUNES



L'année scolaire 2019-2020 a été fortement impactée par l'épidémie de la Covid-19.

Après un début d'année scolaire habituel, des mois de janvier et février denses, il y eut d'abord un premier confinement de mi-mars à fin-mai suivi d'une reprise des animations dans les écoles mais pas de déplacement des groupes en extérieur.

Par voie de conséquence, des 31 classes retenues dans le cadre du dispositif «classes-Parc» (soit 703 jeunes qui auraient dû bénéficier d'interventions pédagogiques prises en charge par le Parc et encadrées par le CPIE ou le CIEC), 3 projets n'ont jamais pu débiter soit **638 touchés**. Bien

qu'une majorité a été menée au bout, certains projets commencés n'ont pas été achevés puisque les sorties de printemps 2020 n'ont pas été possibles, d'autres terminés à l'automne voire intégralement reportés sur l'année scolaire suivante.

L'exposition **Quand les enfants racontent le Parc** qui présentait le travail effectué par les classes n'a pas pu être organisée, la Maison du Parc étant fermée au public. Une valorisation numérique est envisagée pour communiquer sur ces 2 années scolaires si particulières.

Les volumes d'interventions non-consommés ont été réinvesti d'une part sur l'articulation du futur appel à projets 2020-2021 et l'aide au montage des projets de ces nouvelles «classes-Parc» et d'autre part, sur la consolidation du partenariat entre le Parc et la Mission Locale Centre-Manche.

La rentrée scolaire de 2020 n'a pas été épargnée non plus puisqu'un second confinement, de fin-octobre à fin-décembre, a limité l'accueil ou l'accompagnement des groupes sur le terrain. Ce qui signifie, pour les partenaires pédagogiques, de nouvelles annulations ou report au printemps 2021 (concentration des sorties sur quelques semaines seulement) voire sur l'année scolaire 2021-2022.

Concernant l'accueil des groupes scolaires à la Maison du Parc, malgré plus de 6 mois de fermeture de site **près de 700 jeunes** ont été reçus : **plus de 300 élèves** en élémentaire sur l'hiver autour de la migration, **près de 400 jeunes** (collégiens, lycéens, post-bac, insertion) sur l'automne ; lors de l'opération Fête de la Science, dans le cadre de la Garantie Jeunes portée par la Mission Locale, entre autres.

Les plus petits n'étaient pas en reste puisque, sur janvier-février, l'opération **Ciné-Parc « scolaire »** leur était dédiée. **1500 élèves de maternelle** répartis sur **12 séances de projection sur l'ensemble des cinémas du territoire** ont pu découvrir un documentaire intitulé « Ma petite planète verte » et échanger ensuite avec un animateur du Parc.

En dépit d'une année chaotique, **3160 jeunes ont donc pu bénéficier d'interventions** en Education à l'Environnement et au Développement Durable (CPIE - CIEC PARC).

Suite à la création d'une offre guidée autour de l'exposition **Vivre dans le Parc en 2050**, une demande du second degré sur les changements climatiques a été formulée. En 2020, la mission du volontaire en Service civique a permis d'y répondre avec la conception d'un document d'appui et d'une visite libre extérieure qui s'intitule « ça monte dans le marais ».



FORMATIONS, SENSIBILISATION ET MOBILISATION DES ACTEURS A LA RENOVATION ET A L'ECO-CONSTRUCTION

Le Parc a renouvelé en 2020 sa participation à la formation « spécialisation en écoconstruction » portée par le GRETA de la Manche. Il a accompagné le module terre et a animé l'évaluation des compétences au travers de l'outil de certification ECVET Earth Building développé dans le cadre du projet Européen PIRATE. Cette année, **9 stagiaires** ont suivi cette formation un peu désorganisée par la crise sanitaire.

Dans le cadre du partenariat mis en place avec l'ENSA Normandie, le Parc a travaillé avec le Pavillon de Caen qui accueillait en fin d'année 2020 l'exposition Fibra Award. Le Parc a notamment fourni les échantillons des fibres végétales utilisées lors des ateliers publics.

Dans le cadre du projet CobBauge, le Parc a participé à plusieurs événements de formation et de sensibilisation. Il a participé à la formation « Terre femme et savoir-faire » aux grands ateliers de l'Isle d'Abeau (Isère), avec l'animation d'un atelier bauge pour un public majoritairement composé d'architectes. Il a également participé au festival Clayfest mis en place par EBUKI en visio conférence, apportant des informations complémentaires sur le projet CobBauge. Un travail d'organisation des formations CobBauge a été entrepris sans pouvoir être concrétisé du fait des restrictions de circulation entre la France et le Royaume-Uni.

Le Parc des Marais a également participé à une visite commentée du pavillon TEPCV lors de la manifestation du Mois de l'Architecture organisée par Territoires Pionniers.

Formation «spécialisation en écoconstruction»
avec le GRETA de la Manche



Formation pour les étudiants du DSA de CRATerre -
Grands ateliers de l'Isle d'Abeau en Isère

PAYSAGES ET URBANISME

AGIR DE FAÇON DURABLE SUR NOTRE ENVIRONNEMENT

CHIFFRES CLÉS

- 4 panneaux de signalisation touristique de 3,5 m² pour mieux signaler la Maison du Parc
- 4 sentiers et 4 sites de découverte en cours de remise en état
- 30 photos des paysages du Parc pour observer les évolutions depuis 5 ans

AMÉNAGER DURABLEMENT

Le rythme d'élaboration des documents d'urbanisme s'est ralenti en 2020 avec les élections municipales et en raison du contexte sanitaire.

Une analyse sensible des paysages traversés par la RN174 a permis de dresser un état des lieux et d'identifier un programme d'actions à conduire avec l'ensemble des acteurs concernés par cette infrastructure.

VALORISER LES PAYSAGES ET LES PATRIMOINES

Le Parc dispose de plusieurs outils permettant de valoriser son patrimoine.

Le Parc a mis en place un schéma directeur de signalisation et de signalétique qui permet d'affirmer la présence et l'identité du territoire du Parc. Ce schéma s'appuie sur la signalisation routière et sur la mise en place de panneaux Relais d'Information Service (R.I.S.). En 2020, le Parc a mis en place des **panneaux de signalisation touristique** pour la Maison du Parc en lien avec la politique de développement touristique du Conseil départemental de la Manche et a renouvelé des plans de R.I.S.

Le Parc met en valeur et fait découvrir aux habitants du territoire et aux touristes de passage ses patrimoines remarquables par l'aménagement de sites et sentiers de découverte, en lien avec les acteurs locaux. Il accompagne techniquement les collectivités territoriales dans la mise en place de nouveaux projets et assure aussi un accompagnement financier et technique à la remise en état des équipements existants.

En 2020, le Parc a accompagné la commune de Moon-sur-Elle pour préparer la remise en état du sentier de découverte de l'Étang de la Tuilerie, la communauté de communes d'Isigny-Omaha Intercom pour préparer la remise en état du sentier de découverte des Marais de l'Aure à Saint-Germain-du-Pert et la communauté de communes de la Baie du Cotentin pour préparer la remise en état de ses sites et sentiers de découverte.

Sentier de découverte L'étang de la tuilerie à Moon-sur-Elle (50)



Retrouvez les sites et sentiers de découverte situés sur le territoire du Parc dans la **Carte de visite**. Disponible à la Maison du Parc et en téléchargement sur www.parc-cotentin-bessin.fr

OBSERVER POUR PRÉSERVER

Les 30 clichés de l'observatoire photographique des paysages du Parc ont été reconduits en 2020. Une analyse comparative pourra être réalisée en 2021 et contribuera aux réflexions lors de la révision de la charte.

La DREAL a lancé la révision de l'Atlas Régional des Paysages dans le département de la Manche. Le Parc participe aux comités technique et de pilotage. Trois réunions ont permis de finaliser ce document, notamment sur la question des évolutions. Cette mise à jour de l'Atlas Régional permettra également d'actualiser le document de référence sur les paysages élaboré par le Parc en 2012 et servira aux travaux de révision de la charte en 2022.

Dans le cadre du CPIER (Contrat de Plan Inter Régional Etat, Régions de la vallée de la Seine), le Parc a participé aux ateliers organisés en visio conférence sur l'avenir des paysages séquanais. La publication d'un ouvrage relatant les différentes actions engagées durant ce programme, présente le portrait d'un agriculteur « planteur » du Parc.

POURSUITE DE LA MOBILISATION POUR UNE MEILLEURE INSERTION DES ESPACES PUBLICITAIRES

Le Code de l'Environnement, dans son chapitre Publicité, enseignes et pré-enseignes interdit, sauf mise en place d'un **Règlement Local de Publicité** (RLP), la publicité sur le territoire du Parc naturel régional.

Onze communes du Parc ont, entre 1996 et 2000, élaboré un RLP. Le Parc leur donne un avis technique sur les demandes d'implantation de dispositif publicitaire.

D'autre part, le Parc accompagne les communes n'ayant pas de RLP, dans la connaissance réglementaire et la démarche de dépose des dispositifs publicitaires en infraction avec la loi. Dans ce cadre, le Parc installe un panneau R.I.S. spécifique au Parc, qui met en valeur l'ensemble des ressources locales.

Enfin, le Parc répond aux demandes de conseils des entreprises du territoire et notamment, pour ce qui concerne leurs enseignes.



TOURISME

PROMOUVOIR LE TERRITOIRE ET DÉVELOPPER UNE OFFRE «NATURE»

CHIFFRES CLÉS

28 animations proposées dans le cadre de l'opération « L'Hiver au marais »

14 agents des offices de tourisme et de la Maison du Parc formés à l'utilisation du nouveau site Desmarais du Parc

9 752 connexions au site Desmarais du Parc de mars à décembre 2020



DÉVELOPPEMENT DE L'OUTIL DESMARAIS DU PARC, PROMOTION ET VALORISATION

Dans le cadre de la valorisation de l'offre de randonnée, le Parc a mis en ligne **un nouveau site internet dédié à la randonnée sur son territoire : « DESMARAIS DU PARC »**.

Ce site internet a pour vocation de présenter toute l'offre de randonnée de qualité du Parc et de permettre au public de choisir son circuit par le biais de différents critères (type de pratique, géographique, durée, distance, difficulté, paysages). Le site permet de présenter **1550 km de balades sur le territoire**.

Le site a été lancé à l'occasion du plus grand Salon du Vélo et de la Randonnée des Pays-Bas (FIETS & WANDELBEURS) à Utrecht fin février. Des flyers et affiches ont aussi été imprimés et distribués aux offices de tourisme et aux prestataires touristiques du territoire du Parc afin de communiquer sur ce nouvel outil. Les personnels des offices de tourisme et de la Maison du Parc ont été formés à l'utilisation de DESMARAIS DU PARC.

D'autre part, le Parc a réalisé **l'expertise de 6 circuits** de son topoguide de randonnée pédestre afin de renouveler le label Promenade et Randonnée (PR) de la FFRandonnée.

DE FORTES INTERACTIONS AVEC LES ACTEURS TOURISTIQUES DU TERRITOIRE

Le Parc poursuit l'animation du réseau touristique et travaille avec l'ensemble des acteurs touristiques du territoire. En raison de la crise sanitaire, les salons de promotion ont été majoritairement annulés, mais il est à noter une participation au Salon des Loisirs à Vannes avec l'Office de tourisme du Cotentin. Le Parc travaille avec le CPIE du Cotentin et la Communauté de communes Côte Ouest Centre Manche au développement d'un tourisme durable sur le territoire de cette dernière.

L'opération « **L'Hiver au marais** », rebaptisée « **Marais blanc** » depuis fin 2020, a permis de proposer **28 animations** au grand public en janvier et février. Au programme : randonnées pédestres, randonnées à vélo, découvertes en attelage... **300 personnes** ont participé à ces rendez-vous.



Balades fluviales à bord de la Rosée du soleil sur la Taute à Carentan-les-Marais (Saint-Hilaire-Petitville)



Kaya Pic à Picauville



Le Parc continue d'accompagner les porteurs de projets et de soutenir le lancement de nouvelles activités.

Ainsi la reprise des promenades fluviales sur la Taute s'est concrétisée et un nouveau prestataire de location de canoës-kayaks s'est installé sur la commune de Picauville.

STRUCTURATION DE LA FILIÈRE TOURISTIQUE ORNITHOLOGIQUE

Dans la quête de positionnement en tant que destination d'excellence en terme de tourisme ornithologique, le projet de coopération Leader se poursuit. L'étude marketing menée **à l'échelle des 8 Parcs naturels régionaux** a été réalisée tout au long de l'année 2020 pour aboutir, dès le début de l'année 2021, à un plan d'actions marketing.

Toujours dans le cadre du développement du tourisme ornithologique sur son territoire, le Parc a recruté le bureau d'études Atemia Développement pour démarrer dès 2021 un programme de qualification et de formation auprès des acteurs touristiques du territoire, en particulier auprès des hébergeurs et des prestataires d'activités de pleine nature. L'objectif est de former ces acteurs pour accueillir au mieux les visiteurs souhaitant découvrir les oiseaux de notre territoire, mais aussi créer un réseau d'acteurs pour échanger sur les pratiques, les connaissances. 2020 marque aussi le lancement d'une réflexion autour de la création d'un bureau des guides et des activités nature pour recenser l'offre existante et la promouvoir.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

POUR UN TERRITOIRE SOBRE, RÉSILIENT ET SOLIDAIRE

CHIFFRES CLÉS

130 données pour suivre l'évolution des dates d'arrivée des Hirondelles et des Martinets

5 collectivités accompagnées dans l'élaboration de leurs Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

10 familles ont bénéficié de l'expertise du Parc via l'association ENERTERRE avec des chantiers

7 km de haies plantées avec **10 000 plants**

5 ha plantés en agroforesterie (**150 arbres**)

5 Plans de Gestion du Bocage réalisés avec les agriculteurs

ACCOMPAGNER LES HABITANTS ET LES COLLECTIVITÉS VERS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET SENSIBILISER LES ACTEURS LOCAUX AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le Parc assiste les communautés de communes et les communes, ayant signé des avenants Territoire à Energies Positives pour la Croissance Verte (TEPCV) avec le Ministère de l'Ecologie en 2017, pour la mise en oeuvre des actions prévues : développement de l'électro mobilité, création de pistes cyclables, rénovation de l'éclairage public, installation d'une toiture solaire photovoltaïque pour de l'auto consommation et la revente du surplus.

En 2020, en s'appuyant sur le fonds de transition énergétique créé en 2019 avec la vente de Certificats Economie d'Energie (CEE) TEPCV, le Parc a lancé l'appel à projets « **Ma commune en transition** ». Dans un contexte d'urgence climatique et environnementale, l'objectif est de faire du territoire du Parc un exemple de la transition écologique en Normandie autour de thématiques diverses : approvisionnement local, mobilité durable, biodiversité, développement des énergies renouvelables, sensibilisation du public...

Le Parc élabore le PCAET de la communauté de communes de la Baie du Cotentin. En 2020, la stratégie a été rédigée et validée par le conseil communautaire.

Le Parc apporte son appui technique aux communautés de communes en cours d'élaboration de leur PCAET : la Communauté de communes Côte Ouest Centre Manche, Coutances Mer et Bocage, Saint-Lô Agglo, la Communauté d'agglomération du Cotentin, le SCOT du Bessin. Il assiste aux comités techniques et s'implique dans certaines actions structurantes : mobilité, alimentation...

L'enquête « **Hirondelles et Martinets** » a permis de récolter **130 données** concernant le jour d'arrivée de ces oiseaux sur le territoire du Parc.

MISE EN ŒUVRE D'UN DISPOSITIF INNOVANT D'AUTO RÉHABILITATION PARTAGÉE

En 2020, malgré le contexte sanitaire, l'association Enerterre, qui porte le dispositif expérimenté par le Parc depuis 2013, a accompagné la réalisation de **12 semaines de chantiers** (isolation paille, enduits isolants, réhabilitation d'enduits...) chez **10 bénéficiaires**, dans le cadre du marché signé avec le Parc (crédits TEPCV et Région).

Chantier Enerterre

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE BOIS ENERGIE ET DES AUTRES ENR

Le Parc poursuit sa mission d'assistance à des projets d'installation de chaudières bois : extension du réseau de chaleur bois énergie de Marchésieux et création sur Lessay, potentiel de réseaux de chaleur dans les communes de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche.



Un suivi technique du STEVE (Service Territorial d'Entretien et de valorisation de l'Environnement) est assuré : partenariat avec Haiecobois, organisation des missions d'entretien d'Espaces Naturels Sensibles, approvisionnement de la filière bois énergie et de la filière terre en végétaux pour constituer les mélanges isolants expérimentaux (terre roseau, terre molinie, etc.).

Le Parc promeut activement le développement d'autres énergies renouvelables : l'éolien, la méthanisation pour les projets cohérents d'un point de vue énergétique et environnemental et le solaire photovoltaïque. L'objectif est aussi de développer, à partir de 2021, un projet qui impliquera les habitants dans son développement et dans son financement.

LANCEMENT D'UNE POLITIQUE DE SOUTIEN À LA PLANTATION DE HAIES

Fortement impliqué dans la réhabilitation du bocage depuis sa création en 1991, le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est engagé pour 3 ans, en Septembre 2019, dans le Plan Bocage proposé par le Conseil départemental de la Manche, en partenariat avec les Communautés de communes de la Baie du Cotentin (CCBDC) et Côte Ouest Centre Manche (COCM) .

Ce projet s'appuie sur les cofinancements du Conseil régional de Normandie (AMI « Territoires Durables 2030 » dont la COCM est lauréate), du Conseil départemental de la Manche (Politique « de la haie à la chaudière »), des fiches action Leader « Transition énergétique » des GAL du Coutançais et du Cotentin et des deux Communautés de communes concernées.

Les objectifs de cette mission sont les suivants :

- **Sensibiliser** les agriculteurs, les élus et les habitants à la sauvegarde du patrimoine bocager,
- **Inciter** les agriculteurs à restaurer les haies anciennes dégradées (graphiose de l'orme, chalarose du frêne...) et à replanter des haies nouvelles selon les besoins identifiés dans des Plans de Gestion du Bocage,
- **Participer** à l'élaboration du volet « Bocage » de la TVB de la COCM,
- **Expérimenter** dans les plantations de nouvelles essences susceptibles de s'adapter au changement climatique. Assurer le suivi d'un observatoire de cette expérimentation,
- **Réaliser et participer** aux publications et outils de communication en lien avec la mission,
- **Renseigner** les bases de données proposées par le Parc.



Agroforesterie - Marchésieux

COMMUNICATION

INFORMER DES ACTIVITÉS DU PARC

CHIFFRES CLÉS

1 logo pour les 30 ans du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin (voir p.21)

Créations de 2 estampilles des saisonnalités du Parc : **Marais Blanc** et **Marais vert** (voir p.21)

1 livre paru sur les produits locaux : *Itinéraire Gourmand dans les Parcs naturels régionaux* (voir p.9)

3 rdv pour la cohésion d'équipe «café équipe» (avant COVID)

159 articles sortis dans la presse locale, départementale, régionale et nationale

1 reportage dans l'émission *Ensemble c'est mieux* sur France 3

9 interviews radio sur France Bleu

65 427 visiteurs sur notre site internet

Réseaux sociaux

3 560 abonnés Facebook et **162 publications**

1 177 abonnés Instagram et **79 photos** publiées

1 186 abonnés Twitter

506 abonnés LinkedIn

136 abonnés Youtube et **21 vidéos** en ligne

En prévision des 30 ans du Parc, l'équipe communication a décidé de repenser le Parc et valoriser son image sur le territoire et même au-delà. Avec la refonte de la ligne éditoriale, de la charte graphique et du lancement d'un nouveau site Internet, la communication s'est structurée autour de thématiques bisannuelles (marais blanc et marais vert) et de nouveaux outils pour gagner en notoriété, en visibilité et en légitimité.

LA STRATEGIE DE COMMUNICATION - LA NOTORIETE

En 2020, il y a eu un temps fort avec la réalisation d'une campagne de communication Marais Blanc (hiver) et d'une campagne de communication sur le nouvel outil de randonnée *Desmarais du Parc* (pp. 16 et 22) qui sont deux atouts de notre territoire. Ces actions ont été définies avec la Direction et les équipes de sensibilisation et communication du Parc afin de proposer des images du territoire inédites pour susciter l'envie de venir, mais aussi créer une cohésion dans nos programmes annuels d'animations avec nos partenaires ce qui ne pourra qu'augmenter notre notoriété, notre visibilité, et améliorer notre image de territoire préservé mais encore bien méconnu. Des séries de vidéos sur le marais blanc, produites par un vidéaste habitant du Parc, ont permis d'offrir aussi une vision dynamique du territoire toujours avec cette volonté de mieux le faire connaître et comprendre.

De plus, dans cette nouvelle stratégie de communication, l'équipe souhaite renforcer **le lien avec les élus** du territoire pour une meilleure compréhension de nos interventions.

LE NUMERIQUE

Le site Internet a permis de valoriser la base de données touristiques des prestataires et les actions du Parc. Il met à disposition tous les documents produits.

Le développement des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter et LinkedIn) est devenu indispensable pour l'équipe communication pour agrandir la notoriété du Parc, faire connaître ses missions et répondre encore mieux aux attentes des publics cibles. C'est dans cette continuité qu'un nouveau site Internet a vu le jour pour mieux répondre aux attentes des internautes et valoriser l'image du territoire.

NOS OBJECTIFS DE TRAVAIL

- **L'appropriation du territoire par ses habitants et ses élus** doit se poursuivre par un renforcement de notre action de communication vers ces cibles,
- Continuer notre campagne de notoriété, pour montrer un territoire préservé et unique, organisée autour de 2 identifications fortes « **marais blanc** » et dès 2021 « **marais vert** » ,
- **Poursuivre le déploiement de la nouvelle charte graphique**, développer de nouveaux documents génériques sur le Parc naturel régional, continuer la veille et la mise à jour des outils numériques remis à jour,
- **Développer des newsletters** à destination des élus, habitants, visiteurs et partenaires techniques pour une première diffusion en janvier 2021.
- **Développer un événement permettant de véhiculer et incarner les messages** autour de la transition écologique.

En 2020, le service communication a créé de nombreux documents touristiques, administratifs et en direction de la presse.

Gouvernance



Lettre aux élus
Le Parc et vous



Rapport d'activité



Le guide
des Délégués

Presse



Dossier de presse
du Parc



Communiqués
de presse

Affiches, flyers de promotion



Brochures « Les Rendez-vous du Parc »
Les animations du Parc au fil des saisons



« L'Apéro des marais »



Campagne
« L'Hiver au marais »



« Casse-croûte
aux lampions »



« Ciné-Parc »

Affiches et flyers de promotion du nouveau site « Desmarais du Parc »



Les estampilles

«Marais blanc» et «Marais vert»



Publications touristiques

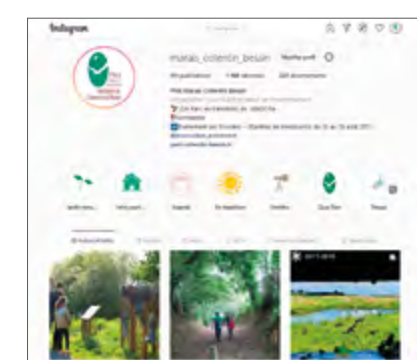
La Maison du Parc naturel régional et l'Espace Naturel Sensible des Marais des Ponts d'Ouve
Carte de visite
Paysages, randonnées et balades nature
Activités au fil de l'eau



Logotype des 30 ans
du Parc des Marais



Actualisation du **Site internet**
du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin



Présence sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, Youtube, LinkedIn et Twitter

Pour en savoir plus +

vous pouvez télécharger l'intégralité de nos ressources sur notre site internet :
WWW.PARC-COTENTIN-BESSIN (rubrique : ressources).

OBSERVATOIRE

SUIVRE ET COMPRENDRE

ÉLABORATION DE FICHES INDICATEURS DE CONNAISSANCE ET DE VALORISATION DU TERRITOIRE

L'objectif est de réaliser un ensemble de fiches décrivant le territoire à travers un ensemble d'indicateurs suivis dans le cadre de l'observatoire du territoire. Un premier travail a été lancé, lors du mi-parcours (2017-2018). Les missions de services civiques « Observatoire » ont poursuivi celui-ci en lien direct avec les thématiciens. À ce jour, près de **20 fiches** sont en attente de valorisation et de diffusion (prévues initialement en 2020), sous forme de fiches téléchargeables via le site internet. Ces fiches d'indicateurs s'intègrent au démarrage de la phase de révision de la charte du Parc.



DESMARAIS DU PARC, LE SITE DÉDIÉ À LA RANDONNÉE

En 2019-2020, le Parc a travaillé au développement du site internet de valorisation de la randonnée du Parc et de ses partenaires.

Ce site entièrement développé en interne permet, à partir de différents critères (type de ballades, distances, temps, etc.), d'organiser ses balades et randonnées. Parmi les critères disponibles, le Parc a, par ailleurs, choisi de valoriser les balades en accès PMR ainsi que les balades courtes pour le public familial complétées par une information (critères disponibles) sur les tables de pique-nique (retours partenaires et demande forte territoriale).

En fin de recherche, l'internaute peut télécharger la fiche PDF, le fichier GPX (circuit au format pour les GPS) et calculer son itinéraire pour se rendre sur le lieu de départ via les outils Google Maps.



CHARTRE

RÉVISION DE LA CHARTRE

RENOUVELLEMENT DU DECRET DE LABELLISATION

L'échéance du décret de renouvellement est fixée au mois de février 2025. Une durée de trois ans et demi (minimum) est nécessaire pour mener la procédure de révision.

En 2020, le calendrier de la révision et la définition des travaux à conduire pour lancer la première étape de la révision ont été préparés. Le bilan des 12 ans passés sera réalisé en interne. Le diagnostic actualisé du territoire et l'évaluation de la mise en œuvre de charte seront confiés à des prestataires.

ADMINISTRATION

RETOUR SUR LE BUDGET ET L'ORGANISATION

ELEMENTS FINANCIERS : RETOUR SUR LE BUDGET 2020 (source : compte administratif 2020)

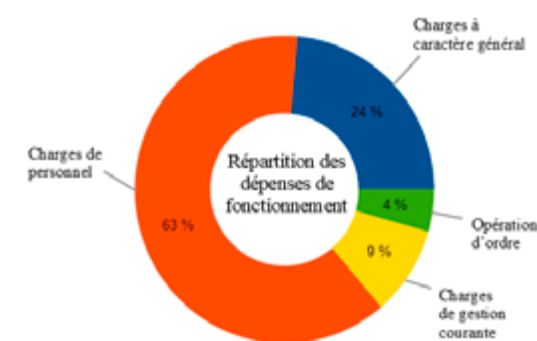
LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2020

Les dépenses de fonctionnement constituées principalement de charges à caractère général (charges de structure et programme d'actions) et de charges de personnel, ont représenté en 2020 un montant de **2 670 768,27 €**. Les recettes de l'exercice se sont élevées à **2 605 770,66 €**. Compte tenu des résultats antérieurs (**2 345 082, 85 €**), un excédent de **2 280 085,24 €** se dégage sur l'année 2020.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	631 876,44 €	Atténuations de charges	41 806,42 €
Charges de personnel	1 671 048,39 €	Produits des services	43 360,91 €
Autres charges de gestion courante	251 348,43 €	Dotations et participations	2 292 357,71 €
Charges exceptionnelles	112,88 €	Autres produits de gestion courante	8 432,05 €
Opérations d'ordre	116 382,13 €	Produits financiers	3,14 €
		Produits exceptionnels	207 575,41 €
		Opérations d'ordre	12 235,02 €
	2 670 768,27 €		2 605 770,66 €

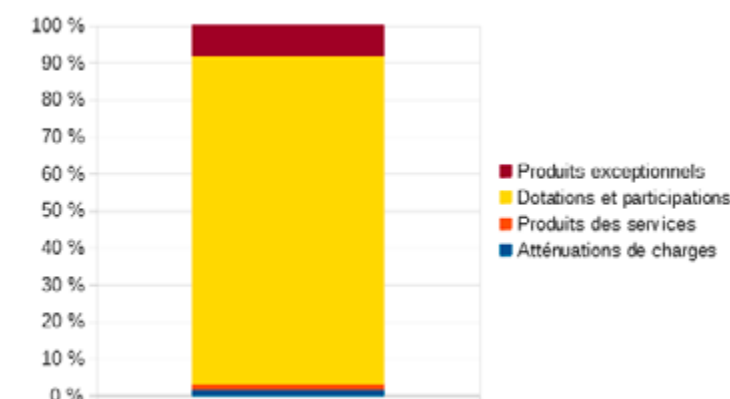
LES DÉPENSES:

Zoom sur les charges à caractère général :

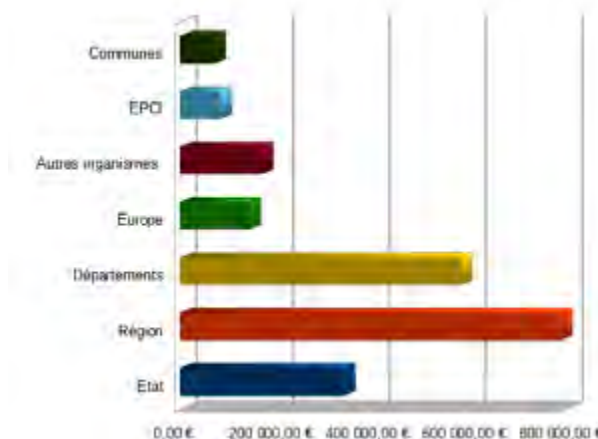


Les frais de la structure dont la maintenance des locaux et des biens, les frais de gestion administrative, la communication, la gestion de la boutique de la Maison du Parc ainsi que les deux Réserves Naturelles Nationales représentent 45% des charges à caractère général. Le complément correspond au coût du programme d'actions du Parc.

Répartition des recettes de fonctionnement :



Répartition des dotations et participations :



LE BUDGET D'INVESTISSEMENT 2020

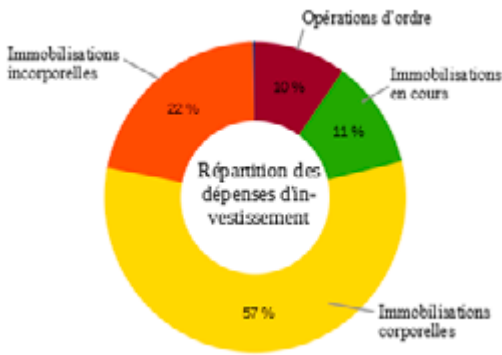
Bien qu’excédentaire sur l’exercice, le résultat d’investissement définitif est de **-16 427,72 €** provenant du déficit de l’année 2019 (- **119 252,71 €**) ainsi du solde des Restes à Réaliser (- **82 699 65 €**).

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Dotations, fonds divers et réserves	423,00 €	Subventions d'investissement	17 411,30 €
Immobilisations incorporelles	27 204,60 €	Dotations, fonds divers et ré- serves	177 307,53 €
Immobilisations corporelles	71 313,70 €	Opérations d'ordre	116 382,13 €
Immobilisations en cours	14 400,00 €		
Opérations d'ordre	12 235,02 €		
	125 576,32 €		311 100,96 €

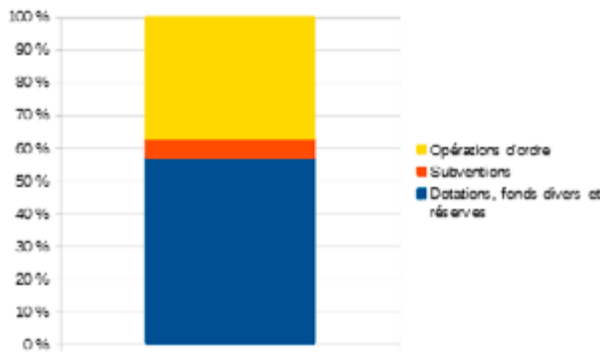
LES DÉPENSES :

Zoom sur les immobilisations : 112 918,30 €

- Équipements techniques : 29 %
- Informatique : 23 %
- Site du Bas Quesnay : 15 %
- Réserve Naturelle Nationale de Beauguillot : 13 %
- Espace Naturel Sensible : 9 %
- Mobilier : 9 %
- Maîtrise d’œuvre des travaux de rénovation des bâtiments administratifs et techniques : 2 %



Répartition
des recettes
d'investissement :



RESSOURCES HUMAINES : MOUVEMENTS ORGANISATIONNELS

Arrivées :

- Madame Audrey GAUDRON, au 1^{er} janvier 2020, en qualité de Directrice ;
- Madame Gaïd LEPINEAU, au 1^{er} mai 2020, en qualité de Responsable administrative et juridique ;
- Madame Alice STREIFF, au 6 janvier 2020, en qualité de Référente communication.

Départ :

- Monsieur Clément NALIN, au 31 août 2020, en qualité de Chargé de mission animation bassin versant, littoral et qualité de l’eau.

De plus, sur l’année, afin de faire face à des besoins exceptionnels et temporaires, le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin a eu recours au service des missions temporaires du Centre de gestion de la Manche et accueilli, au sein de ses équipes, **14 agents** sur des périodes variables.

Enfin, la structure a participé à la formation de **4 stagiaires de l’enseignement supérieur**, de **12 stagiaires non rémunérés** ainsi que de **2 services civiques**.



Crédits photos : Conseil départemental Manche (2^e de couverture); CPIE du Cotentin (p.4) ; Enerterre (p.18) ; GRETA (p.13) ; Kaya Pic (p.17) ; P.Lecarpentier (couverture) ; P-Y.Le Meur (p.17) ; Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin : E.Bouillon (p.2), B.Canu (p.14), M-N.Drouet (p.12), N.Flambard (p.17), M.Gosselin (p.19) ; G.Hédouin (pp. 1,17), N.Lavillonnière (3^e de couverture), D.Letan (p.19), A.Liot (pp.5,7), S.Mahaux (p.11), C.Nalin (pp.6,7 et 8), J. Roy (p.4), RNN du Domaine de Beauguillot (p.4), F. Streiff (pp.13).

Imprimé en interne sur du papier 100 % recyclé.

Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

Maison du Parc

3 village Ponts d'Ouve - Saint-Côme-du-Mont
50500 CARENTAN-LES-MARAIS

Siège administratif

Tél. 02 33 71 61 90
info@parc-cotentin-bessin.fr

Accueil touristique

Tél. 02 33 71 65 30
accueil@parc-cotentin-bessin.fr

www.parc-cotentin-bessin.fr

